



MISE EN PLACE D'UN MOUVEMENT « ZÉRO DÉCHET »

1. Description succincte du projet

Derrière ce concept, il s'agit d'inciter à une réduction significative des déchets de la « civilisation industrielle » à tous les niveaux du territoire communal.

Le projet consiste à mener les 4 actions suivantes.

- **Sensibiliser et former au « zéro déchet »** en organisant des ateliers, en prodiguant des conseils pratiques et en encourageant les écoles à participer à l'opération « zéro déchet » et au Good Planet Challenge.
- **Réduire les emballages lors des achats**, notamment en encourageant la Vrac Car et la création d'un label « commerce zéro déchet » auprès des commerces locaux.
- **Inciter à déconsommer** en amenant les consommateurs à des achats raisonnés et/ou en encourageant la mutualisation des outils de cuisine ou de jardinage.
- **Valoriser les déchets** afin de diminuer leur quantité en encourageant les habitants à faire du (lombri)compostage, à réparer leurs objets via les repair-café, à donner leur objet via une donnerie en partenariat avec l'Entrep'Eau, le recyparc et/ou la Commune.

2. Justification du projet

Entre 2006 et 2019, la quantité d'Ordures Ménagères Brutes collectée a globalement diminué ; cependant, une croissance est observée depuis 2014 (où cette quantité avait atteint son point le plus bas). Enfin, cette quantité au niveau de la commune (722kg/EH en 2019) est supérieure aux moyennes de l'AIVE et l'écart semble s'accroître. Ainsi, un système de taxation au poids a été instauré en 2020 et des progrès ont été constatés au niveau de la collecte des déchets depuis.

Par ailleurs, le mouvement « zéro déchet » est une philosophie plus générale, certes pour produire le moins de déchets possible mais tout en consommant de manière raisonnée, en favorisant le recyclage, en réfléchissant en amont de la production... Le potentiel du développement de l'économie circulaire et de la sensibilité croissante de l'impact environnemental des déchets sont donc des opportunités.

Plus ponctuellement, comme dans toutes les communes rurales, les déchets verts représentent une grande partie des déchets sur Fauvillers et un fort potentiel pour du (lombri)compostage par exemple. Enfin, toutes les informations n'atteignent pas leurs publics ; leur récurrence et la diversification des médias sont les meilleurs moyens pour sensibiliser la population.

Effets directs et multiplicateurs

- Amélioration de la cohésion sociale
- Amélioration de la biodiversité et des paysages entraînant celle de l'attractivité touristique
- Amélioration de la santé
- Avantage financier pour les habitants (taxation et consommation responsable)
- Développement des commerces de proximité/mobiles/de produits locaux

Interaction avec d'autres fiches-projets du PCDR

- L1-IM-04 : Encouragement des productions locales et des circuits courts
- L2-IM-02 : Mise en place d'actions pour améliorer la propreté de l'espace public
- L3-IM-05 : Mise en place de projets renforçant la cohésion sociale
- L3-IM-04 : Mise en place d'actions en faveur de la nature
- L3-IM-08 : Développement de l'économie circulaire favorisant la transition et les liens citoyens

3. Lien à la stratégie du PCDR

Social	1 Renforcer l'accès à des services diversifiés contribuant à l'amélioration de la qualité de vie de chaque Fauvillersois(e)
1.2 En menant des actions préventives en faveur de la santé	
Social	2 S'appuyer sur le tissu associatif pour stimuler la cohésion entre les habitants
2.3 En mettant en place des actions pour renforcer la cohésion sociale et la communication	
Environnement	4 Prendre des mesures ambitieuses pour la protection, la valorisation et la gestion de l'environnement
4.2 En favorisant la biodiversité et en sensibilisant au respect de la nature	
4.3 En mettant en œuvre des initiatives durables et créatives stimulant la protection des ressources, en particulier l'eau, et la gestion des déchets	
Economie	6 Soutenir une économie circulaire et les circuits courts
6.2 En encourageant une agriculture locale, raisonnée et proche du consommateur, en valorisant notamment les produits locaux	

Liens avec d'autres stratégies

- PST (Programme Stratégique Transversal) : être une commune durable, où il fait bon vivre, dans un cadre agréable, propre et bien organisé ; assurer la propreté de notre commune et lui conserver son attrait

4. Impacts du projet sur le développement durable

Social et culturel	Environnement	Économique	Exemples d'impacts positifs et négatifs du projet sur le développement durable
++			Sensibilisation aux impacts des déchets, incitation aux changements de comportements Renforcement de la cohésion sociale par des échanges accrus entre habitants
	++		Préservation de l'environnement (et des paysages) des pollutions (y compris visuelles)
		++	Amélioration de l'image touristique de la commune tournée vers un tourisme durable lié à la qualité de sa nature et de ses paysages

5. Localisation et statut

Cadre légal

27 juin 1996 -- Décret relatif aux déchets instaurant le principe « pollueur-payeur »

5 mars 2008 -- A.G.W. relatif à la gestion des déchets issus de l'activité usuelle des ménages et à la couverture des coûts y afférents (Coordination officielle)

Circulaire ministérielle relative à la mise en œuvre de l'arrêté du Gouvernement du 5 mars 2008, envoyée aux communes le 1^{er} octobre 2008

6. Parties prenantes, porteurs de projet

- Porteur du projet : Commune, CLDR, PCS (Plan de Cohésion Sociale), écoles
- Autres intervenants financiers potentiels : Idelux Environnement, Province de Luxembourg (projet Pure Province)
- Partenaires associés : MAC (Maison d'Accueil Communautaire), ADL (Agence de Développement Local), CPAS, Associations (écoconso asbl), GAC (Groupe d'Achat Commun), CRIE (Centres Régionaux d'Initiation à l'Environnement), artisans et producteurs locaux, acteurs économiques locaux, commissions citoyennes, PNHSFA (Parc Naturel Haute-Sûre Forêt d'Anlier)

7. Programme de réalisation

Éléments pris en compte pour définir la priorité de la fiche

La CLDR a décidé d'inscrire ce projet dans une programmation de 4 à 6 ans car beaucoup d'initiatives ont été mises en place plus ou moins récemment ce qui permet de faire « patienter » ce projet. Il est particulièrement transversal et répond à plusieurs objectifs de la stratégie. Il vise le collectif et participe à l'enjeu environnemental.

État du dossier/ Etat actuel

- La taxation des déchets au poids est mise en place depuis janvier 2020 avec une récolte en porte-à-porte tous les 15 jours en hiver. La quantité globale de déchets a diminué de 10% en 2020.
- Une formation compost a déjà eu lieu en 2017, mais n'a attiré que peu de personnes.
- La collecte d'encombrants opérée par Idelux génère des biens qui sont recyclés.
- 4.000 gobelets réutilisables sont mis à disposition des associations fauwillersois depuis 2019.
- Le Repair Café Fauvillers-Martelange a lieu tous les mois, en alternance sur chacune des communes.
- Bulletins communaux spéciaux « environnement » au printemps 2017 et « zéro déchet » au printemps 2020
- Un agent constatateur est en place depuis 2009. Cet agent est communal depuis 2017.
- La motion « zéro plastique » à l'Administration communale a été votée par le Conseil communal en mai 2019.
- Good Planet Challenge consiste à mettre en place 5 gestes simples par les écoles belges durant 5 journées programmées sur une année : Croque local, Zéro déchet, Gros pull, Tous à l'eau, Alors on sort. Les écoles de Fauvillers y ont participé en 2018-2019.
- La Vrac Car basée à Léglise effectue une tournée et/ou des livraisons sous certaines conditions.
- En janvier 2021, un article publié sur le site internet communal a montré le bilan positif du passage à la taxation des déchets au poids : financier pour les citoyens et environnemental (diminution de la quantité de déchets).

Programme des travaux

- **Sensibiliser et former au « zéro déchet »**
 - Organiser des ateliers et des formations « zéro-déchet » plusieurs fois par an, dans des endroits différents, en prodiguant des conseils pratiques.
 - Relayer les formations d'Idelux et les ateliers existants (à l'image de l'institut de beauté « It's a Beautiful Day » à Warnach).
 - Informer de manière récurrente via les différents médias communaux, en reprenant par exemple, certains articles des bulletins communaux spéciaux.
 - Communiquer régulièrement les chiffres généraux relatifs aux quantités de déchets des ménages fauwillersois en faisant le lien avec le coût des déchets.

- Inciter les écoles à participer à des opérations « zéro déchet » et à pérenniser la participation à Good Planet Challenge.
- Apprendre à limiter sa production de déchets, notamment en plastique : habitants, écoles, commerces, entreprises... à l'image de l'Administration communale.
- **Réduire les emballages lors des achats**
Il s'agit dès la phase d'achat au niveau des commerces :
 - de répertorier les commerces pratiquant le vrac via l'ADL et de faire venir la Vrac Car au marché de Martelange
 - de sensibiliser les Fauvillersois(es) à la réduction de la quantité d'emballages (y compris les commerces)
 - de promouvoir les commerces locaux qui proposent des alternatives aux emballages, via l'ADL, les chèques commerces...
 - d'apposer un logo dans les commerces acceptant les achats avec ses propres boîtes, à l'image des autocollants « Contenants bienvenus » distribués par l'asbl Zero Waste Belgium
- **Inciter à déconsommer**
 - Provoquer une réflexion pour amener les consommateurs à des achats raisonnés.
 - Encourager le « seconde main » en valorisant le groupe Facebook existant sur Fauvillers.
 - Encourager la mutualisation et/ou le partage des outils de cuisine ou de jardinage (comme par exemple : appareil à raclette, débroussailleuse...) qui ne servent pas tous les jours, via la création d'une plateforme numérique.
- **Valoriser les déchets afin de diminuer leur quantité**
 - Encourager les habitants à faire du (lombricompostage (formations, brochure...) : sensibiliser au traitement des déchets verts à la maison, diffuser une information structurée sur la réalisation du compost individuel idéal, créer un compost collectif pour les habitants n'ayant pas de jardin par exemple, inciter à participer à la nouvelle formation sur le compostage (compost et compostières) prévue par Idelux Environnement (selon les conditions sanitaires).
 - Développer le repair-café (existant) : en faire encore plus la promotion ; le délocaliser régulièrement ; donner des exemples de choses qui peuvent être réparées ; revoir les créneaux horaires...
 - La création d'une donnerie a été évoquée en début de procédure, associée au recyparc. Cependant, les réflexions ont précisé qu'il est difficile de gérer une donnerie, notamment au niveau des vêtements. Il semble plus judicieux de promouvoir la structure existante la plus proche : « L'Entrep'Eau » (asbl située à Bastogne, membre du réseau "Ressources", entreprise sociale et solidaire qui travaille en circuit court dans le respect de l'environnement), voire de la faire venir plusieurs fois par an sur Fauvillers pour une donnerie locale.
 - Poser un tableau d'affichage devant le recyparc où chacun peut inscrire ce qu'il recherche (avant que les gens ne le jettent)
 - Prévoir un endroit dédié pour le dépôt de certains biens pour les échanges (par exemple au recyparc)

Planification des travaux

Le projet entraîne-t-il un phasage des demandes de Convention ? OUI NON

Éléments à mettre en place pour assurer le bon usage de l'investissement réalisé

- Récurrence des informations/communications/sensibilisations

8. Évaluation (en relation avec les objectifs visés et les effets attendus)

Indicateurs de réalisation (Comment saura-t-on que le projet a bien été mis en œuvre ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Formation, sensibilisation	2 par an : 1 grand public, 1 scolaire	Communication dans le bulletin communal
Diminution des emballages	2 actions par an (Vrac Car, promotion des commerces locaux, logo...)	ADL
Partage d'outils	Plateforme créée	Administration communale
Donnerie	1 événement par an	Administration communale

Indicateurs de résultat (Quels sont les effets du projet ?)

Intitulé de l'indicateur	Valeur cible	Source de vérification (document, rapport, carnet, registre...)
Production totale de déchets	Diminution de la quantité d'OMB/habitant -20kg/EH au bout de 10 ans	Statistiques IWEPS 722kg/EH en 2019